

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 95 (1969)
Heft: 21

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)
de la Section genevoise de la SIA
de l'Association des anciens élèves de l'EPFL (Ecole polytechnique
fédérale de Lausanne)
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPFZ (Ecole poly-
technique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.
Genève: G. Bovet, ing.; M. Mozer, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; M. Chevalier, ing.
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.

Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; M. Cosan-
dey, ing.; A. Métraux, ing.; A. Rivoire, arch.; J.-P. Stucky,
ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, 1000 Lausanne

RÉDACTION

F. Vermeille, rédacteur en chef; E. Schnitzler, ingénieur, et
M. Bevilacqua, architecte, rédacteurs
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »
Tirés à part, renseignements
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

1 an	Suisse	Fr. 46.—	Etranger	Fr. 50.—
Sociétaires	»	» 38.—	»	» 46.—
Prix du numéro	»	» 2.30	»	» 2.50

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie
La Concorde, Terreaux 29, 1000 Lausanne

ANNONCES

Tarif des annonces:

1/1 page	Fr. 495.—
1/2 »	» 260.—
1/4 »	» 132.—
1/8 »	» 68.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.

Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26, 1000 Lausanne et succursales



SOMMAIRE

Modernisation de la vidange de fond du lac de Montsalvens, par Roger Oberlé, ing. civil EPUL, Roger Portier, ing. civil EPUL,
et Marcel Wenger, ing. méc. SIA.

Bibliographie. — Carnet des concours. — Les congrès.

Documentation générale. — Documentation du bâtiment. — Informations diverses.

MODERNISATION DE LA VIDANGE DE FOND DU LAC DE MONTSALVENS

par ROBERT OBERLÉ, ing. civil EPUL, ROGER PORTIER, ing. civil EPUL et MARCEL WENGER, ing. méc. SIA,
ingénieurs à la Société Générale pour l'Industrie, Genève

I. Préambule

Le Service fédéral des routes et des digues, à qui incombe le contrôle de la sécurité des barrages, s'est inquiété du fait qu'il n'était pas possible de vidanger rapidement le lac de Montsalvens en temps de guerre. Aussi a-t-il demandé aux Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF), propriétaires de l'ouvrage, d'étudier, dans le cadre des mesures de sécurité militaire, la remise en état des installations de vidange du lac.

Par ailleurs, les EEF avaient des problèmes d'exploitation qui ne pouvaient être résolus tant que la mise à sec des ouvrages d'aménée des eaux n'était pas possible. En effet, les vannes de tête — dites de sécurité — de la galerie d'aménée ne pouvaient plus être fermées, ce qui laissait planer un danger évident en cas de rupture d'une conduite forcée. Il fallait donc pouvoir les examiner et les remettre en état. D'autre part, la galerie d'aménée, depuis sa mise en service en 1924, n'avait jamais pu être inspectée tant au point de vue statique qu'au sujet de son degré d'ensablement

et de ses incrustations (pertes de charge); le même problème se posait pour les parois intérieures des deux conduites forcées. Il s'imposait enfin de contrôler l'état des aspirateurs des turbines et de procéder, dans l'usine de Broc, à divers travaux de réfection qui ne pouvaient être effectués que lorsque le système d'aménée était à sec.

II. Généralités

A. Caractéristiques de l'aménagement

Le lac de Montsalvens fait partie de l'aménagement hydro-électrique de la Jogne, affluent fribourgeois de la Sarine, qui est entré en service en 1921 (fig. 1 et 2). Cet aménagement est à chute moyenne. La capacité utile du lac entre sa cote maximum de 800,80 m et sa cote minimum d'exploitation de 775,00 m est d'environ 11 millions de m³, alors que sa capacité brute est de 12,65 millions de m³. Les eaux de la retenue sont turbinées à l'usine de Broc où elles sont amenées par un tunnel de 1680 m de longueur et de 6,5 m² de section, suivi